



Jeudi 14 avril notre canalette a été fortement abimée. Une personne a absolument voulu passé avec son camion le long de la canalette au niveau de la propriété de M et Mme Brun. Canal effondré et en partie obstrué, pierres arrachées ou déchaussées, y compris les pierres à joints en équerre qu'il sera difficile de refaire. Le responsable a réparé grosso modo les dégâts.

Déjà quelques semaines auparavant, un mur de jardin avait été dégradé, les pierres jetées dans le canal. Là probablement l'œuvre d'enfants ou pré-adolescents.

Notre canalette, telle qu'elle était jusqu'à peu, a survécu à un peu plus de 160 ans d'usage... Mais nous en trouvons la trace au 16<sup>ème</sup> siècle, puis dans le compoix de 1727 et au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle lors des réparations de la fontaine et du lavoir. Si nous voulons

que nos successeurs respectent notre travail, commençons par respecter le travail de ceux qui nous ont précédés. Nous avons un devoir d'héritage qui participe à l'éducation des générations futures. Il ne s'agit pas de sauvegarder une « vieillerie », mais de prendre conscience que nous ne sommes modestement qu'un maillon de la chaîne de l'Histoire, du temps qui s'écoule. Nous existons parce que d'autres ont existé avant nous et d'autres viendront après nous qui jugeront notre travail.

Un tuyau ne remplacerait pas ce canal. Rappelons-nous que cette canalette sert à évacuer l'eau de la fontaine, du lavoir, elle arrose les jardins, remplit les puits jusqu'à la route d'Uzès avant de se jeter dans l'Alzon. Autrefois elle approvisionnait les viviers où nos anciens conservaient des poissons vivants, essentiels pour les repas du vendredi et des fêtes religieuses. Elle alimentait le canal souterrain qui part du lavoir jusqu'au « nouveau château » et le vivier qui s'y trouvait probablement depuis les temps romains. Jusqu'à la Révolution, chaque terrain le long du canal avait un « droit d'eau » qui se vendait ou s'héritait à chaque changement de propriétaire. Une prise d'eau fermée par une pierre ou parfois une mini écluse en fer permettait d'arroser le jardin. Un tour de rôle était mis en place et celui qui ne le respectait pas se voyait remonter les bretelles par les consuls. Même le Prieur qui n'a pas respecté son « temps d'eau » a eu droit à une remontrance. On voit encore quelques-unes de ces prises d'eau le long du fossé. C'est un des exemples du vivre-ensemble, de la solidarité nécessaire dans une communauté où l'eau est précieuse et parfois rare. Il y a certainement des leçons à en tirer.

Ci-après le descriptif des travaux de Vallabrix de 1857 « :... pour éviter à ce fossé d'écoulement (la canalette) les inconvénients des éboulements de rive, il y sera fait dans le font un pavé en cailloux de 0,16m d'épaisseur, avec **deux petits murets de soutènement en maçonnerie** de moellons à pierre sèche de 60cm hauteur, dalles de recouvrement qui seront en pierres de taille de Vers seront sur la face supérieure et de devant assemblées **avec soin(s) à joint d'équerre et posées sur une couche de mortier de 0,05 m d'épaisseur**. Ces dernières clauses seront **rigoureusement observées afin d'obtenir une bonne solidité**. »... (Architecte Bègue – Voir Couradou « Vallabrix Histoire d'Eau-Centenaire de l'Adduction 1941-2014 » p73-74- médiathèque ou site internet Vallabrix fonds historique- aussi archives départementales du Gard).



Pour les curieux, à voir à Valliguières (village entre Pouzilhac et Remoulins), le canal romain qui lui aussi alimentait les jardins. Il est en rénovation actuellement, petit bout par petit bout. De quoi faire envie ?



Bernadette Voisin-Escoffier